



COMPORTEMENT ETHIQUE DE L'OBSERVATEUR DES PAPILLONS

A RESPECTER, S'IL VOUS PLAÎT

1- Le respect des papillons et des autres espèces est une priorité

Que votre inclination soit plus particulièrement l'observation, la photographie ou les études scientifiques des papillons, souvenez-vous que vos activités ne doivent jamais nuire aux papillons ni aux autres espèces de la faune et de la flore.

2- Leurs habitats doivent être respectés

Le milieu de vie d'un papillon est vital pour lui, nous devons donc veiller à ce que nos activités ne le dégradent pas. Il en va aussi de la survie des autres espèces de la faune et de la flore présentes. Pour la faune : rebroussez chemin ou faites un détour si vous risquez de mettre en danger d'autres espèces animales. Le piétinement près des nids ou des gîtes peut détruire les barrières naturelles qui les protègent et les isolent des prédateurs. Évitez d'amener votre animal domestique, ou alors tenez-le en laisse pour éviter le dérangement de la faune présente. Il serait préférable qu'il ne vous accompagne pas sur les milieux fragiles. Pour la flore : Vous devez faire attention aux espèces botaniques présentes sur le site en ne les piétinant pas pendant vos observations. La cueillette des espèces protégées est évidemment interdite.

3- Le dérangement des papillons doit être réduit au minimum

La tolérance au dérangement du papillon est difficilement quantifiable, toutefois un papillon dérangé est un papillon qui est plus facilement à la merci de ses prédateurs (insectes, araignées et oiseaux). Les ailes des papillons sont fragiles, la capture même temporaire d'un papillon pour son identification doit être exceptionnelle et réalisée par des personnes expérimentées et utilisant un filet adapté. Ne prenez pas de boîte pour l'observer, ne le tenez pas à la main au risque d'endommager ses ailes et de le rendre vulnérable par la suite. Si vous observez une chenille, ne la déplacez pas et remettez en place la végétation si vous l'avez écartée pour l'observer ou la photographier. Ne capturez pas les papillons pour les collectionner ; il existe aujourd'hui des moyens comme la photographie pour garder un souvenir de vos découvertes et servir de support pour une identification ultérieure. Certaines espèces sont d'ailleurs protégées et interdites à la capture y compris leurs œufs, leurs chenilles et leurs nymphes.

4- Respectez la législation en vigueur

Les lois sur la protection des milieux ou des espèces sont le résultat de luttes difficiles. Certaines espèces sont interdites à la capture et au commerce. Certains accès dans les milieux fragiles sont réglementés. En tant qu'observateurs des papillons, nous nous devons de connaître, de toujours respecter et faire respecter la législation.

5- Respectez les sites

Ne pénétrez pas dans une propriété privée sans autorisation, la volonté des propriétaires et des exploitants des terres doit être respectée. N'empruntez que les parcours autorisés. Respectez toujours la législation et au besoin, renseignez-vous sur celle-ci). Les sites prospectés pour les papillons peuvent dépendre d'une administration, d'une collectivité ou d'une association qui assurent leur gestion. Vous devez respecter les obligations ou les recommandations figurant souvent sur des panneaux à l'entrée de ces sites. Dans tous les cas, il est important d'avoir une connaissance du site prospecté afin de déterminer l'attitude à avoir pendant la durée de l'observation et ce qu'il est possible de faire et de ne pas faire. Laissez le moins de traces possibles de votre passage sur un site; les déchets, les papiers et les restes de repas doivent être emportés.

6- Respectez les autres usagers de la nature

Ayez un comportement respectueux avec les autres usagers de la nature. Essayez de ne pas perturber leurs activités. Si vous pensez que celles-ci dérangent excessivement la faune et la flore, ne réagissez qu'avec circonspection et tact. Soyez courtois, argumentez vos remarques, même si vous devez être ferme (beaucoup d'usagers de la nature n'ont aucune idée du mal qu'ils peuvent faire involontairement).

Maintenant, à vos jumelles, à vos stylos, à vos appareils photographiques et à vos fiches.

Bonnes observations !